

M. BENIDICKSON: Mais le travail doit se faire de toutes façon. Il faut que la majeure partie des renseignements se trouvent dans les livres tenus par le ministère. L'auditeur général l'a laissé entendre définitivement, et je lance l'idée simplement pour qu'on la discute. Il dit que nous devrions peut-être éliminer la mention des fournisseurs qui ont reçu un paiement de plus de \$10,000 par année. Le ministère des Travaux publics est un ministère très intéressant, parce qu'il dépense. Il est très intéressant, je pense, pour le grand public et pour les députés d'avoir sous les yeux 120 pages concernant les travaux publics. Seules environ 6 pages seraient éliminées si nous devions supprimer la mention des achats qui dépassent \$10,000. C'est dans ce domaine que les demandes et la curiosité du public sont susceptibles d'assurer la demande de soumissions dans la plus grande mesure possible, et toutes les choses de ce genre. Au cours de chaque session, nous avons reçu quantité de demandes d'hommes d'affaires qui s'aperçoivent que l'un de leurs concurrents a négocié des affaires avec le gouvernement. Ils savent qu'ils ont présenté une soumission pour le même travail et ils ont peut-être constaté que le chiffre définitif dépassait le prix de la soumission initiale. C'est ce genre de demandes de renseignements qui nous pousse, nous, les députés, à inscrire des questions au *Feuilleton* afin de découvrir en quoi consistaient les suppléments. Ce genre d'enquête est très sain; il provoque des économies bien des fois supérieures aux frais de compilation de ces données.

M. SMITH (*Simcoe-Nord*): Si nous instituons un sous-comité, nous pouvons présumer que les membres examineront la question du point de vue de l'économie, c'est-à-dire en vue de réduire le volume des comptes publics. Si nous faisons faire une enquête, nous considérerions peut-être la question sous un jour différent.

Les économies vont être minimales, si nous songeons à la somme d'argent que le gouvernement dépense. Si nous faisons des recherches sur la forme que revêtent les comptes publics, ce devrait être en vue de les rendre plus intelligibles et plus utiles plutôt qu'en nous demandant comment nous pourrions réduire le volume des comptes publics ou comment nous pourrions retrancher une quinzaine de mille dollars sur une somme de \$65,000. Tout d'abord, je pense que nous devrions nous procurer de plus amples renseignements au sujet des autres comptes publics avant de songer à instituer un sous-comité.

M. MCGEE: Monsieur le président, apparemment vous vous êtes fait des illusions sur l'unanimité du Comité. Ce matin, M. Benidickson a éclaté en affirmations splendides. Je me demande si la recommandation a rallié à ce point l'unanimité dont vous parlez?

M. WINCH: Je pense, bien que je change de propos, qu'il est temps que nous ajournions la séance.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, il y a deux points à l'étude. J'aimerais que M. Spencer retarde la présentation de sa motion jusqu'à la prochaine réunion, pour nous permettre de discuter davantage. Afin que les membres du Comité ne soient pas désappointés, on devrait proposer à la réunion d'aujourd'hui une motion approuvant l'impression du rapport complémentaire de l'auditeur général.

M. MORTON: Je présente la motion.

M. STEWART: J'appuie la motion.

La motion est adoptée.

M. CHOWN: J'essaie depuis quinze minutes de faire une autre proposition. Je me demande si M. Taylor, ou quelqu'un d'autre en son nom, pourrait proposer une motion portant production de renseignement sur la façon dont on prépare ce rapport concernant les comptes publics et sur le personnel requis à cette fin. Le sujet m'intéresserait et je pense que le Comité aimerait également avoir des renseignements à ce propos.